



HAL
open science

Qu'est-ce que l'idée d'un corps en acte ?

Éric Delassus

► **To cite this version:**

Éric Delassus. Qu'est-ce que l'idée d'un corps en acte ?. Enseignement Philosophique, 2013, 63^e année
N° 4, pp.43-48. hal-01086163

HAL Id: hal-01086163

<https://hal.science/hal-01086163>

Submitted on 22 Nov 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Qu'est-ce que l'idée d'un corps en acte ?

Éric Delassus

Lycée Marguerite de Navarre de Bourges.

« L'objet de l'idée constituant l'Esprit humain est le Corps, autrement dit une manière de l'Étendue précise et existant en acte, et rien d'autre. »

Spinoza, Proposition XIII, *Éthique* II.

Cette proposition, qui expose la conception spinoziste des rapports entre le corps et l'esprit, est souvent résumée de la manière suivante : « L'Esprit est l'idée du Corps », mais de quel corps s'agit-il ? Il ne peut s'agir du corps humain en général ; pour la simple et bonne raison que les idées générales ne sont que des fictions, des abstractions commodes, des êtres de raison qui n'expriment rien de véritablement réel. Le corps en général, ce n'est finalement qu'un mot, et croire qu'il y a derrière ce mot une réalité c'est justement tomber dans ce travers que dénonce à plusieurs reprises Spinoza et qui consiste à confondre les mots et les choses. Pour qui sait distinguer les choses réelles et les fictions, l'Esprit ne peut être que l'idée d'un corps singulier, de ce corps que nous sentons « être affecté de beaucoup de manières »¹. L'esprit de chaque individu est donc l'idée de son corps, de son propre corps et pas de n'importe quel corps.

L'esprit est donc l'idée d'un corps singulier, mais cette singularité n'en est pas pour autant réduite aux limites particulières d'une portion de l'étendue qui resterait enfermée dans un espace circonscrit par les limites de ce corps. Car le propre de ce corps, comme de tout corps, c'est d'être une manière d'être de Dieu et par conséquent d'en être l'expression. Il s'agit donc de l'idée d'un corps relié à la nature tout entière, d'un corps qui s'inscrit dans une réalité qui le dépasse et qui se prolonge hors de lui-même. C'est pourquoi l'esprit, parce qu'il est idée et qu'il a des idées - toute idée en lui étant idée de ce corps qu'il est, de ce corps affecté par d'autres corps, de ce corps susceptible aussi d'en affecter d'autres - est idée de ce corps « existant en acte ».

Cette formule « existant en acte » mérite d'ailleurs d'être analysée et commentée, car elle renvoie à la conception spinoziste du rapport entre l'essence et l'existence. Si l'idée du corps exprime une essence, elle est aussi l'idée d'une existence. Dans la mesure où l'essence ne

¹ « Nous sentons qu'un certain corps est affecté de beaucoup de manières. », *Éthique*, Seconde Partie, Axiome IV. Nous nous référons ici à la traduction de Bernard Pautrat publiée en 1998 aux Éditions du Seuil.

précède pas plus l'existence qu'elle ne lui succède, elle lui est contemporaine. L'essence actuelle d'un corps, c'est ce qu'il est, ici et maintenant, en tant que puissance. Car il ne faut pas oublier que l'essence et l'existence ne peuvent se comprendre que comme puissance. L'essence d'un individu c'est aussi sa puissance d'exister, c'est d'ailleurs en ce sens qu'il faut entendre la formule de Spinoza qui dit que « le désir est l'essence de l'homme »². Il ne s'agit pas d'une essence immuable, mais d'une énergie qui se projette hors d'elle-même pour exister d'autant plus.

Par conséquent, si la complexion d'un individu, exprimée sous l'attribut de l'étendue par son corps, est telle qu'il puisse accéder à la conscience, son esprit ne sera autre que ce qu'il perçoit de ce corps sous l'attribut de la pensée. L'esprit n'est donc que la conscience plus ou moins claire d'un certain état du corps, et pour reprendre la fin de la proposition, il n'est « rien d'autre ». Il n'est rien d'autre que ce corps existant en acte.

Quant aux autres idées que cet esprit contient, en quoi sont-elles également des idées de ce corps ? Et des idées de ce corps en acte ? Elles le sont dans la mesure où elles sont les idées des affections de ce corps et plus largement des rapports que ce corps entretient avec d'autres corps. Toute idée est une idée de la manière dont ce corps est affecté plus ou moins directement par d'autres corps, ou idée de la manière dont ce corps affecte d'autre corps. Toute idée est idée d'un événement relatif au corps.

L'esprit est donc la perception, sous l'attribut de la pensée, d'une manière d'être actuelle de la substance qui s'exprime sous l'attribut de l'étendue en tant que corps. Et comme l'individu qu'exprime ce corps est suffisamment complexe pour se percevoir lui-même, il se perçoit également en tant qu'esprit et cet esprit n'est autre que l'idée de ce corps. Ce qui ne signifie pas qu'il soit le seul à se manifester comme esprit. Dans la mesure où il y a une idée de toute chose dans l'intellect divin, tout individu quel qu'il soit possède un esprit qui est l'idée de son corps³. Mais seul l'individu humain est à ce point capable de percevoir son corps consciemment. Il y a, par exemple, un esprit de telle ou telle pierre, dans la mesure où l'idée de cette pierre est présente de toute éternité dans l'entendement divin, mais cette pierre ne le sait pas. La spécificité de l'esprit humain vient donc de ce que les hommes sont des individus

² « Le désir est l'essence même de l'homme, en tant qu'on la conçoit comme déterminée, par suite d'une quelconque affection d'elle-même, à faire quelque chose. », *Éthique*, Troisième Partie, Définitions des affects, Définition I.

³ « Car d'une chose quelconque il y a nécessairement une idée en Dieu, dont Dieu est la cause, de la même manière qu'il l'est de l'idée du corps humain : et par suite, tout ce que nous avons dit de l'idée du corps humain, il faut le dire nécessairement de l'idée d'une chose quelconque. », *Éthique*, Seconde Partie, Corollaire de la proposition XIII.

capables de percevoir les manières d'être de la substance selon les deux attributs de la pensée et de l'étendue et donc de se percevoir eux-mêmes de cette manière.

Quelle différence y a-t-il dans ces conditions entre la perception de mon corps et celle d'un autre corps ? En quoi la perception que j'ai de moi-même sous l'attribut de la pensée, c'est-à-dire en tant qu'idée de mon corps, et donc en tant qu'esprit, diffère-t-elle de la perception que je puis avoir d'un autre homme ou d'une simple chose comme un animal ou une pierre ? Qu'est-ce qui fait que précisément je perçois ce corps différemment des autres corps et que j'en conclus qu'il est le mien ?

On pourrait, comme le fait Jérôme Porée, voir, dans la conception spinoziste de l'esprit comme idée du corps, une préfiguration de la notion de « corps propre »⁴ telle qu'elle sera développée ensuite par la phénoménologie. Mais s'il est vrai, qu'en un certain sens, mon esprit est l'idée de mon corps, qu'il est la perception d'un corps vécu et non d'un corps objet, ce rapprochement n'en trouve pas moins ses limites dans le fait qu'il n'est pas possible ici de parler d'un corps-sujet. La philosophie de Spinoza est bien au contraire une remise en cause de la notion de sujet telle qu'elle apparaît dans la démarche cartésienne qui s'enracine dans le *cogito*, le « je pense » qui semble se saisir lui-même indépendamment de l'existence du corps. L'âme étant, pour Descartes, plus aisée à connaître que le corps dont l'existence est considérée comme douteuse. Cependant, le raisonnement de Descartes semble pour le moins spéculaire, dans la mesure où il confond l'ordre selon lequel l'esprit perçoit les choses et l'ordre du réel. Si pour Descartes l'âme est distincte du corps, c'est parce que je la perçois comme telle, or rien ne prouve que cette perception spontanée que l'homme a de lui-même soit une idée adéquate. Il peut très bien s'agir d'une illusion, d'une idée mutilée, d'une idée qui n'a pas pleinement connaissance de ce dont elle est l'idée. L'évidence de l'autonomie de l'âme perçue comme substantiellement distincte du corps est donc remise en question par Spinoza ; non seulement par la proposition XIII mais également par l'axiome II qui affirme : « l'homme pense »⁵. En faisant de la pensée une opération s'effectuant en troisième et non en première personne Spinoza dissipe l'illusion de la subjectivité qui lui permettra ensuite de dissiper celle du libre arbitre, l'homme n'étant pas « comme un empire dans un empire »⁶.

⁴ « Récusant le dualisme cartésien de la deuxième Méditation, il comprend l'âme et le corps non comme deux réalités distinctes mais comme deux aspects distincts d'une même réalité. À cette condition seulement, montre-t-il, les actions et les passions du corps « concordent » avec les actions et les passions de l'âme. Aussi ne suis-je pas, lorsque je souffre, même d'un mal de ventre, devant mon corps comme devant une réalité étrangère : je n'ai pas ce corps ; je le suis. La notion phénoménologique de *corps propre* trouve ici son origine. », Jérôme Porée, *Le mal - Homme coupable, homme souffrant*, Armand-Colin, Paris, 2000, p. 157.

⁵ *Éthique*, Seconde Partie, Axiome II.

⁶ *Éthique*, Troisième Partie, Préface.

Aussi, si l'esprit est idée du corps, est-il celle d'un corps vécu et non d'un corps objet, sans pour autant être celle d'un corps sujet, d'un corps qui agirait de manière totalement indépendante des autres corps.

Cependant, si ce corps n'est pas sujet, en quel sens faut-il comprendre l'expression de corps en acte, qu'est-ce qui agit dans ce corps, qu'est-ce qui agit ce corps ?

Cette idée qu'est l'esprit est donc celle d'un corps actuel et actif, et d'autant plus actif que son idée se clarifie. Le corps dont l'esprit est l'idée, n'est-ce pas finalement ce corps sans organe dont parlent Gilles Deleuze et Felix Guattari, qui empruntent la formule à Antonin Artaud ?⁷

La reprise que font Deleuze et Guattari de cette expression initialement poétique pour la transformer en concept philosophique n'est d'ailleurs pas étrangère à l'inspiration spinoziste de la pensée deleuzienne. Gilles Deleuze reviendra d'ailleurs à cette notion dans son étude sur la peinture de Francis Bacon en définissant la spiritualité de sa peinture à partir d'un esprit étant justement ce « corps sans organe » :

Aussi témoigne-t-elle d'une haute *spiritualité*, puisque c'est une volonté spirituelle qui la mène hors de l'organique, à la recherche des forces élémentaires. Seulement cette spiritualité, c'est celle du corps ; l'esprit, c'est le corps lui-même, le corps sans organes...⁸

C'est-à-dire un corps qui, bien qu'étant une manière d'être de l'étendue, ne se réduit pas au découpage qu'en font les biologistes, un corps qui n'a rien de commun avec l'approche technoscientifique qui ne relève que de la connaissance du second genre, qui reste abstraite et générale. Le corps dont l'esprit est l'idée est avant tout un incroyable réservoir d'énergie, le siège d'une puissance qui n'aspire qu'à déborder d'elle-même pour devenir encore plus créative qu'elle ne l'est. Le corps dont l'esprit est l'idée, c'est avant tout un *conatus*, un effort pour persévérer dans l'être. Ce qui ne signifie pas que cet effort n'a d'autre conséquence que de se maintenir dans l'identité à soi le plus longtemps possible. « Persévérer dans l'être » signifie chez Spinoza tout le contraire, car être, comme le fait très justement remarquer Pierre-François Moreau, c'est principalement être cause⁹, être producteur d'effets, être actif et par conséquent s'enrichir sans cesse de ce que l'on produit en soi et hors de soi.

C'est de là d'ailleurs que naît la joie, cet affect qui consiste en l'accroissement de la perfection ou de la réalité d'un individu. Cette joie augmente d'autant que l'individu est moins soumis à la causalité externe et qu'il est davantage l'expression de la causalité interne qui le fait exister et agir selon la seule nécessité de sa nature.

⁷ « Le corps est le corps / il est seul / et n'a pas besoin d'organe / le corps n'est jamais un organisme / les organismes sont les ennemis du corps. », Antonin Artaud, cité par Gilles Deleuze et Felix Guattari, *L'Anti-Edipe*, p. 15.

⁸ Gilles Deleuze, *Francis Bacon – Logique de la sensation*, Seuil, 2002, p. 49.

⁹ « La seconde leçon, c'est que comprendre, c'est comprendre par les causes, parce qu'être c'est être cause. », Pierre-François Moreau, *Spinoza et le spinozisme*, PUF, Que sais-je, 2003, p. 72.

Il ne faut pas cependant en déduire qu' « agir selon la seule nécessité de sa nature » consiste pour un individu à se couper radicalement de toute extériorité et à vivre et exister de manière totalement autarcique. Bien au contraire, dans la mesure où « L'homme pense »¹⁰ son esprit qui est une idée a aussi des idées dont les objets ne sont rien d'autres que celle des autres manières d'être de la substance avec lesquelles l'esprit est relié. C'est la raison pour laquelle, au bout du compte, toute idée est idée du corps ; car elle est idée de ce corps et de toutes les relations qu'il entretient plus ou moins directement avec tous les autres corps. Ainsi, même une idée comme l'idée de justice n'est rien d'autre qu'une idée du corps, elle est l'idée des conditions rendant possible la coexistence avec d'autres corps pour constituer ce corps plus étendue qu'est la société, et l'idée adéquate de la justice est celle qui correspond à l'organisation sociale permettant à la société et aux individus qui la composent d'être et d'agir selon la libre nécessité de leur nature, selon leur causalité interne et non sous la soumission de causes externes. Aussi, toute idée est elle esprit, c'est-à-dire idée du corps de cette individu, idée présente dans l'intellect de Dieu qui n'est autre que la nature dans sa totalité perçue sous l'attribut de la pensée. Cependant il faut distinguer dans l'entendement de Dieu les idées des individus dont la puissance est limitée et celle de ceux qui sont capables d'avoir des idées de leurs idées, ce qui est le cas de l'esprit humain.

C'est d'ailleurs pour cette raison que Spinoza fait immédiatement référence à Dieu dans la démonstration de cette proposition XIII d'*Éthique* II :

Si en effet le Corps n'était pas l'objet de l'Esprit humain, les idées des affections du corps ne seraient pas en Dieu (*par le Coroll. Prop 9 cette p.*) en tant qu'il constituerait notre Esprit, mais en tant qu'il constituerait l'esprit d'une autre chose, c'est-à-dire (*par le Coroll. Prop. 11 de cette p.*), les idées des affections du Corps ne seraient pas dans notre Esprit ; or (*par l'Axiome 4 de cette p.*) les idées des affections du Corps, nous les avons.

Qu'est-ce que mon esprit relativement à l'entendement divin, sinon un mode de la substance perçue sous l'attribut de la pensée, c'est-à-dire une manière d'être de Dieu, l'expression d'une certaine perception que Dieu a de lui-même. C'est pourquoi, mon entendement est une partie de l'entendement divin, une manière pour Dieu de se percevoir lui-même. Or, précisément, dans cette perception que Dieu a de lui-même, il faut distinguer entre l'idée du corps de l'individu, par lequel Dieu se perçoit lui-même, et les autres corps. Autrement dit, je ne perçois pas mon corps comme je perçois les autres corps. L'idée de mon corps, et de tout ce qui l'affecte, est donc présente en Dieu en tant qu'il en a connaissance :

Tout ce qui arrive dans l'objet singulier d'une quelconque idée, il y en a la connaissance en Dieu, en tant seulement qu'il a l'idée de ce même objet.¹¹

¹⁰ *Éthique*, Seconde Partie, Axiome II.

¹¹ *Éthique*, Seconde Partie, Corollaire de la Proposition 9.

Par conséquent, en tant que manière pour Dieu de se percevoir lui-même, l'esprit ne perçoit pas son objet comme n'importe quel autre objet de n'importe quelle autre idée, mais en Dieu, l'esprit de chaque homme, en tant qu'il est idée du corps d'un individu pensant, n'est pas perçue comme n'importe quelle idée. Il est perçu comme une idée qui a des idées, comme une idée qui est en mesure d'avoir des idées de ses idées, donc comme une idée susceptible de percevoir l'objet dont elle est l'idée. Et cet objet, qui est le corps, est perçu au travers de ses affections et de sa capacité à affecter d'autres corps.

C'est pourquoi Spinoza insiste derechef dans la démonstration de cette proposition XIII et affirme :

Donc l'objet de l'idée constituant l'esprit humain est le Corps, et le Corps (*par la Prop. 11 de cette p.*) existant en acte.

Proposition 11, qui affirme :

Le premier à constituer l'être actuel de l'Esprit humain n'est autre que l'idée d'une certaine chose singulière existant en acte.

Mon esprit est donc l'idée de ce corps qui est le mien, l'idée d'un corps concret qui affecte et qui est affecté, non pas l'idée d'un corps virtuel ou possible, mais l'idée de mon corps, ici et maintenant, que je perçois comme un corps pâtissant et agissant et dont je perçois les passions qu'il subit et les actions qu'il accomplit selon une modalité propre, différente de celle dont je perçois les autres corps.

Cependant, si l'esprit est l'idée d'un corps en acte, cela ne signifie pas que l'esprit est un produit du corps, que le corps est cause de l'esprit, car cela signifierait qu'il peut y avoir une relation de causalité entre le corps et l'esprit, que le corps peut produire l'esprit. Or, selon la Proposition II d'*Éthique* III :

Le Corps ne peut déterminer l'Esprit à penser, ni l'Esprit déterminer le Corps au mouvement, ni au repos, ni à quelque chose d'autre (si ça existe).

Les rapports entre le corps et l'esprit ne relèvent donc pas de la causalité mais de l'expression, corps et esprit s'exprime l'un l'autre, ou mieux, ils sont tous deux l'expression d'un même individu, selon l'attribut de la pensée pour l'esprit, selon l'attribut de l'étendue pour le corps. Mais ce sur quoi il faut surtout insister c'est sur le fait que cette expression n'est pas statique, mais dynamique. Et c'est aussi en ce sens qu'il faut comprendre l'idée de corps en acte, car le corps et l'esprit dont il est l'idée sont tout d'abord le produit du *conatus*, ils ne sont pas matière inerte ou idée figée, mais énergie, puissance, ils sont le fruit du désir.

C'est pourquoi, le corps dont l'esprit est l'idée n'est pas le corps envisagé d'un point de vue anatomique, ni même le corps en tant qu'organisme, mais le corps comme puissance désirante. L'organisme, en effet, c'est le corps perçu selon la connaissance du second genre,

le corps perçu par la science, c'est-à-dire comme nous l'avons dit plus haut, une fiction. Une fiction commode, certes, et aussi féconde, il ne s'agit pas ici de remettre en question les acquis de la biologie, mais cette connaissance du corps reste abstraite comparée à la conscience plus ou moins claire que je puis avoir de mon corps et qui constitue mon esprit.

L'objet de l'idée qui constitue l'esprit, ce n'est pas un corps morcelé et reconstruit, réarticulé comme une marionnette dont je pourrais ensuite tirer les ficelles, comme lorsque je crois que, si je lève le bras, c'est parce que ma volonté, la puissance de mon esprit, lui a commandé de le faire. Quand je lève le bras, ce n'est pas seulement une partie de mon corps qui se meut, mais c'est tout mon corps qui s'exprime, qui exprime sa puissance d'être et d'agir.

Par ce mouvement le corps produit un nouveau rapport avec son environnement, une nouvelle configuration de sa position par rapport aux autres corps auxquels il est relié, il est mouvement pris dans du mouvement et produisant du mouvement.

C'est en ce sens que l'interprétation deleuzienne nous semble la plus éclairante pour expliquer ce qu'est l'objet de l'esprit en tant qu'idée d'un corps en acte.

Ce corps dont l'esprit est l'idée c'est, en effet, ce que Deleuze et Guattari appellent « corps sans organe », le corps désir, le corps qui est d'abord un flux d'énergie par lequel s'établissent les liens qui l'unissent à la nature tout entière.

L'objet de l'esprit, ce n'est donc pas un corps que j'ai, mais ce corps que je suis, même si ce « je » n'a d'existence que relative et illusoire, parce qu'il n'est rien d'autre que la manifestation superficielle d'un jeu de forces dont les règles m'échappent en grande partie :

Et, de fait, ce que peut le Corps, personne jusqu'à présent ne l'a déterminé, (...).¹²

Accéder à la liberté, n'est-ce pas d'ailleurs comprendre que ce « je » procède tout d'abord d'un « jeu » qui l'a produit. C'est la dynamique même que produisent les règles de ce jeu qui constitue mon corps et mon esprit, esprit qui est la perception par elle-même de cette dynamique constamment à l'œuvre.

¹² *Éthique*, Troisième Partie, Scolie de la Proposition II.